

Association

CORMIER (*Sorbus domestica*)

Assemblée générale n°3 de 2019

1^{er} février 2020

PROCES VERBAL

Présents :

Evelyne Moinet
Florence Charon
Nadine Guédet
François Radigue
Jean-Pierre Jacob
Didier Torché
Gilles Lebray
René et Thérèse
Blanchetière
Christian Piéton
Arnoult Nazarian
Françoise Pancher
Edith Boulén
Claude Huet
Richard Flamant

Excusés : Jean-Louis
Lemarié, Delphine
Chapon, Christophe
Geoffrion,

La troisième assemblée générale de la jeune association CORMIER *Sorbus domestica* s'est tenue en la mairie de Cormes (Sarthe) le samedi 1^{er} février 2020 de 14h30 à 18h. Nous y avons été accueillis par M. Didier Torché, maire et M. Gilles Lebray conseiller. Evelyne Moinet, présidente, a remercié chaleureusement la municipalité pour son accueil, la mise à disposition gracieuse des locaux et son aide financière au titre de l'année 2019. L'étymologie du nom de la commune de Cormes, Corma attesté au IX^{ème} siècle, provient directement de celle de notre arbre fruitier. Et c'est bien sûr la raison pour laquelle le siège social de l'association est basé à la mairie de Cormes.

M. le maire se réjouit du choix de l'association vis-à-vis de sa commune et nous invite, pour l'année 2020, aux manifestations qui se tiendront sur le territoire de Cormes. M. le maire rappelle la plantation de deux cormiers sur un terrain communal.

L'ordre du jour a été suivi conformément à l'invitation adressée à chaque adhérent

Rapport moral

Merci de votre présence à cette troisième AG de votre association préférée **CORMIER *sorbus domestica***. Nous sommes toujours frappés par l'intérêt que nous rencontrons pour le Cormier. De même que l'action d'inventaire et d'études menées par la Sepenes était une action d'équipe, impossible ou sinon pas avec les mêmes résultats, de même les actions portées par l'association Cormier reposent sur l'implication et l'engagement de toutes et tous, en mutualisant nos savoirs et nos savoir-faire. Faut-il le rappeler : tout seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin...

Œuvrer pour le cormier avec une formule associative est parfaitement adapté à notre objectif. Avec un fonctionnement collégial, et le plaisir d'œuvrer ensemble pour une cause qui nous tient à cœur, les actions engagées évoluent bien. Les informations s'accumulent, affinant ainsi notre connaissance de la répartition et de la biologie du cormier. En souhaitant promouvoir notre arbre, l'association enrichit ses connaissances. Nous pourrions penser que ce thème somme toute restreint et très ciblé, le cormier, serait restrictif. Or, c'est l'inverse qui se produit. Le cormier n'en finit pas d'étendre ses ramifications, aériennes et souterraines. Et l'association suscite les découvertes et les accompagne.

L'association tisse sa toile : des contacts s'établissent dans la Gironde, l'Aude, l'Ille-et-Vilaine, l'Aveyron, Charentes-Maritimes, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Indre, Tarn, Maine-et-Loire, etc. Nos correspondants prospectent leur région et repèrent les cormiers/sorbiers et partagent leurs découvertes. C'est une action collaborative. L'association offre un cadre qui assure la pérennité et la continuité de ces actions.

L'ouvrage « le Traité du Cormier » est bientôt épuisé. Nous réfléchissons à quelle forme donner à la suite : fascicules thématiques ? réédition revue et augmentée ? Des fonds seront nécessaires. Nous ne pouvons pas demander

de subventions au département ou à la région car notre secteur d'intervention est national. Il y a aussi la piste du mécénat, vos idées sont les bienvenues.

Dénommé « service tree » en Angleterre, l'arbre au service, l'association retourne la situation : c'est elle qui se met au service du cormier, juste retour des choses grâce à l'implication de toutes et tous.

Vote : adopté à l'unanimité des votants
Evelyne Moinet, présidente

Rapport d'activité

Lors de cette troisième année d'activité il s'est tenu 3 conseils d'administration, en plusieurs lieux : CA n°7 du 12 janvier à La Chapelle-Souëf (61) ; le CA n°8 du 25 mars à Mézeray (72) et le CA n°9 du 7 décembre à nouveau à La Chapelle-Souëf (61). L'Assemblée générale 2019 se tient ce jour à Cormes le 1er février 2020. Plus un certain nombre de réunions de travail, ces temps se terminaient avec des dégustations diverses, pour partager nos expériences en matière de transformation de la corne. Les conseils d'administration ont fait l'objet pour chacun d'un procès-verbal.

Deux Lettres d'information ont été publiées :

La Lettre n°2 de juin 2019 (8 pages)

La Lettre n°3 de décembre 2019 (8 pages)

4 kakémonos en toile et support en bambou ont été conçus en régie et avec l'aide du PNR du Perche. Ils présentent le cormier et l'association. Ils ont été réalisés en deux jeux. Ils sont ainsi disponibles simultanément dans deux lieux différents.

Notre beau logo, adopté lors du CA du 25 mars après réflexion sur 12 versions possibles, est ainsi mis en valeur, il nous symbolise à l'intérieur et à l'extérieur de l'association.

Jean-Louis Lemarié, en charge de la conception de la « fiche de relevé de terrain » a présenté aux membres du conseil d'administration au fur et à mesure de l'avancée de son travail et la fiche a été adoptée en fin d'année et présentée officiellement ce jour.

Le site web créé avec Bernard Tisserand est aujourd'hui géré par des adhérents, il constitue notre vitrine à « l'extérieur ».

Le 25 mars une délégation de l'association a visité la forêt de M. d'Amécourt à Mézeray (Sarthe) avec découvertes de vieux cormiers et de jeunes plantations avec cormiers.

L'idée de créer un « forum de discussion » est lancée. Richard Flamant en étudie la faisabilité.

Mise en œuvre de la réglementation générale sur la protection des données personnelles (RGPD). François Radigue est en charge de ce dossier. Il est ainsi rappelé aux adhérents que la communication d'informations personnelles concernant les individus ne peut se faire qu'en respectant des règles précises.

Les adhérents ont tenu plusieurs stands et présentés des conférences : à l'Aigle (Orne) conférence pour la Société d'horticulture de Rueil-Malmaison en déplacement dans le pays d'Ouche, participation au comice agricole du Luart (72), à la « St Denis » à Cormes, stand à Sillé-le-Guillaume(72), conférence à Miermaigne (Eure-et-Loir), comice cantonal de La Ferté-Bernard (72), conférence réalisée à St Cyr-La-Rosière pour l'association des Amis du Perche, tenue d'un stand à la foire d'automne de Rémalard (61), tenue d'un stand à la fête de l'arbre à St Cyr-la-Rosière (61). Avec l'association Malva de Mauves-sur-Huisne (61), présentation ludique du cormier aux élèves de l'école primaire publique suivie d'une plantation. Dons reçus de plusieurs objets en bois de cormier ou relatifs au cormier (timbres).

Grand périple en France (5 personnes) en Bourgogne, Alsace et Lorraine. Ce voyage productif est largement décrit dans la lettre de liaison.

**Association
CORMIER Sorbus
domestica**

siège social : mairie
CORMES 72400

adresse postale :
Les Poitevinières
61130 LA
CHAPELLE-SOUEF

Contact :
[infos@cormier-
sorbusdomestica.com](mailto:infos@cormier-sorbusdomestica.com)
02 33 73 17 82

Election du conseil d'administration

Il est procédé, par tirage au sort, de la numérotation des trois tiers. Les membres du premier tiers, soumis à cette élection, sont tous à nouveau candidat. 4 personnes sont candidates à l'élection du conseil d'administration. Il s'agit de Richard Flamant, Arnoult Nazarian, Christian Piéton et Claude Huet.

L'ensemble des candidats est élu à l'unanimité des votants.

Le conseil d'administration accueille donc 4 nouveaux membres, soit un total de 12 membres. Les statuts permettent un maximum de 15 membres.

Echange libre autour d'un verre de jus de cormes

L'assemblée générale se clôt par un moment convivial avec une dégustation du si rare jus de corne, une découverte pour certains participants.

L'Assemblée générale 2019 et le conseil d'administration n°10 se sont tenus le samedi 1^{er} février 2020 à Cormes (72). Le conseil d'administration n°11 se tiendra le samedi 21 mars 2020 à Sérigny (Orne) chez Jean-Pierre et Rosine Jacob à 9h30. Un ordre du jour et une convocation seront préparés à cet effet.
